



ADEPS Ecole des Cadres Commission Pédagogique AFA

Cours spécifique Moniteur Sportif Animateur

Chère pratiquante, Cher Praticquant,

L'accueil et l'encadrement des nouveaux, l'animation de stages et de cours-démonstration t'intéresse ?

Tu t'occupes déjà de ce genre d'activités ? C'est une bonne nouvelle.

L'ADEPS et son école des Cadres a donné mandat à l'AFA via sa Commission Pédagogique pour organiser des cours spécifiques pour devenir Moniteur Sportif officiellement reconnu par l'Administration des Sports.

Pourquoi obtenir un titre officiel ?

Il y a plusieurs raisons :

1. En tant qu'opérateur de formation de l'ADEPS nous sommes dans l'obligation de nous conformer à la stratégie de l'ADEPS qui vise à ce que toutes les personnes encadrant des pratiquants dans les fédérations reconnues soient formées au niveau adéquat.
2. Votre titre vous permet d'organiser des stages ADEPS reconnus qui se retrouvent sur le site de l'ADEPS et qui sont rémunérés par l'ADEPS.
3. Les cours en eux-mêmes ont été réfléchis pour vous permettre d'enrichir votre encadrement en bénéficiant de l'expérience des anciens et de pédagogues de métier.

Vous êtes déjà professeur depuis un certain nombre d'années, nous avons une bonne nouvelle, les dispenses ont été étendues pour ce cours et l'obtention du titre en est fort facilitée. Vous trouverez dans ce dossier un tableau de dispenses.

Vous avez un ancien brevet belge Niveau 1, 2 ou 3 ? Une petite mise à jour pourrait être intéressante pour vous donner accès à ce nouveau titre qui est reconnu au niveau européen. L'Administration des Sports insiste en effet pour que les professeurs actuels disposent des nouveaux diplômes.

Quels sont les modalités de la formation ?

Les cours se dérouleront en deux temps. Une étape en ligne sur la plateforme digitale de l'AFA qui permettra de valider certains apprentissages, d'une part, de préparer les cours pratiques qui se dérouleront en présentiel, d'autre part.

La deuxième étape se déroulera en un WE.



Quand aura lieu la nouvelle formation ?

La formation en ligne sera disponible dès la validation de votre inscription (par le paiement de votre contribution).

La formation pratique aura lieu les 12 et 13 février de 9.00 à 18.00 le samedi (avec une pause le midi) et de 10h à 18h le dimanche (avec une pause le midi).

L'évaluation pratique devant jury aura lieu le 12 mars. Un horaire de passage sera communiqué en fin de week-end de formation.

Quelles seront les modalités d'évaluation ?

Certains apprentissages seront validés automatiquement via la réussite d'un questionnaire en ligne. D'autres feront l'objet d'un travail. Les derniers consisteront en une démonstration devant jury. Des explications plus détaillées se trouvent dans le cahier des charges et plus loin dans ce dossier d'inscription.

Comment vous inscrire ?

1. Envoyer le formulaire en annexe rempli à michael.ameye@aikido.be
2. S'acquitter de la somme de 70 € sur le compte de l'AFA (BE96 7925 6716 4005)

Joindre également les documents suivants :

- Un certificat médical valide (de moins de trois mois) pour les personnes ne faisant pas partie de l'AFA ou un engagement sur l'honneur de bonne condition physique.
- Une licence-assurance valide
- Un document attestant l'obtention d'un grade pour les grades obtenus en dehors de l'AFA.
- Une preuve d'acquiescement des droits d'inscription

Conditions pour s'inscrire ?

- Être âgé de 17 ans au moins le jour de la séance préliminaire.
- Être titulaire, le premier jour de la formation, du grade 1^{er} Kyu a minima (à défaut une épreuve technique correspondante aux exigences du grade servira de test probatoire, soit une bonne connaissance des techniques spécifiques en Aïkido et des principaux termes japonais utilisés régulièrement dans la pratique). Dans le cas où le candidat est détenteur d'un grade DAN non décerné par l'Aïkikai de Tokyo, il devra également passer par une épreuve technique correspondante au niveau du grade.

Quel est le programme de la formation ?

1. Les cours 100 % en ligne :

Cours	Charge	RAA	Chargé(s) Cours
CSA011 Ma formation de Moniteur Sportif en Aïkido	45 min + Travail.	Pouvoir expliquer à un débutant l'origine de la Fédération et les raisons pour lesquelles certaines informations doivent être données et certains documents doivent être remplis Comprendre le lien entre le dojo, la fédération et l'ADEPS Savoir à qui s'adresser lorsqu'il y a des questions sur l'environnement du sport en général	Benoît Toulotte
CSA012 Historique de la vie du fondateur et du développement de l'Aïkido	1h + Travail	Pouvoir décrire de manière concise les origines de la discipline Pouvoir expliquer dans un langage usuel les différents rituels « à la japonaise » aux débutants Faire respecter les règles de bonne conduite dans le dojo	Dany Leclerre
CSA013 Connaissance et signification des termes usuels japonais en Aïkido	1h + Travail	Connaître la traduction de tous les termes utilisés dans les techniques de base Pouvoir expliquer une technique de base à l'aide des termes japonais Pouvoir donner une consigne d'entraînement en lien avec un terme japonais Pouvoir faire le lien entre un terme japonais et un concept philosophique de l'Aïkido	Christophe Depaus
CSA031 Apprentissage de l'Aïkido en fonction de l'âge	3 h + Travail	Intégrer les phases de croissance dans la préparation de son cours Adapter un exercice à une limitation physique liée à l'âge ou à d'autres conditions physiques Développer des séquences de jeu dans la préparation de l'exécution d'une technique	Dimitri Heyne
CSA041 Approche de l'échauffement spécifique à la pratique de l'Aïkido	1h + Travail.	Construire une séquence d'échauffement de base Construire une séquence spécifique par rapport à un objectif pédagogique visé Construire une séquence progressive d'échauffement permettant au débutant de se dépasser	Loïc Closon

La notion de travail dans la colonne charge signifie qu'il y a un travail à remettre pour l'évaluation finale.

Les modalités d'évaluation sont précisées plus loin.

**2. Les cours à préparer en ligne et ayant une pratique en présentiel**

Cours	En ligne	Présence	RAA	Chargé(s) Cours
CSA021 Didactique de l'initiation aux techniques de Base	4h	8h	Comprendre les grands principes et les fondamentaux de l'exécution des techniques de base Donner des feedbacks adéquats sur les points-clés de l'apprentissage d'une technique de base Traduire sa stratégie d'encadrement dans une fiche de préparation	Odette Gillet Michaël Ameye Jean-Pierre Jacquet
CSA022 Didactique spécifique aux brises chutes et ukemis	1h30	3h	Utiliser des stratégies pour mettre le débutant en confiance Structurer l'apprentissage en séquences Animer des séquences d'apprentissage par le jeu	Frédéric Heylbroeck
CSA032 Notions de psychologie générale de l'apprentissage et du jeu appliquées à l'étude de l'Aïkido	3h	4h	Fixer des objectifs pédagogiques d'une séquence d'apprentissage en intégrant les trois composantes de la personnalité Intégrer les notions Shin, Gi, Taï dans la construction d'une séquence d'apprentissage Développer des séquences de jeu pour corriger des déviations dans l'exécution d'une technique	Loïc Closon Manon Heiremans Michaël Ameye

3. Programme du week-end de formation

Jour 1		Jour 2	
Horaire	Cours	Horaire	Cours
9.00	Accueil et tour de table	10.00	Echauffement et Didactique spécifique aux brises chutes et ukemis
9.15	Echauffement et Didactique spécifique aux brises chutes et ukemis	11.45	Didactique de l'initiation aux techniques de base
10.30	Didactique de l'initiation aux techniques de base		
13.00	Pause	13.00	Pause
14.00	Notion de psychologie générale de l'apprentissage et du jeu	14.00	Notion de psychologie générale de l'apprentissage et du jeu
16.00	Didactique de l'initiation aux techniques de base	16.00	Didactique de l'initiation aux techniques de base
18.00	Clôture	18.00	Clôture



Quelles sont les modalités pratique de la formation ?

1. Présence au cours pratique

- Les présences aux cours spécifiques en présentiel (physique ou en ligne) sont obligatoires.
- Pour les cours pratiques en présence physique, le terme « PRESENCE » doit se comprendre comme présence effective et active sur le tatami. Les heures d'assistances passives (blessures, ...) ne seront comptabilisées qu'à concurrence de 50%.
- Toute arrivée tardive entraîne l'absence administrative d'une heure de cours.
- Les activités d'apprentissage sur la plateforme LMS doivent être complétées à 100 % (suivi d'accomplissement).
- Une tolérance de 20% d'absences aux cours en présentiel, pour raisons personnelles ou autres, est néanmoins admise.
- En cas de dépassement de ce quota maximum permis, le candidat ne sera pas admis à l'évaluation finale.

2. Modalités d'évaluation

Cours en 100 % en ligne :

Cours	Charge	Activité(s) d'évaluation
CSA011 Ma formation de Moniteur Sportif en Aïkido	15 min.	Enregistrer une vidéo d'une minute avec une présentation de la Fédération Répondre à un QCM
CSA012 Historique de la vie du fondateur et du développement de l'Aïkido	30 min	Répondre à un QCM Rédiger un texte concis sur les origines de la discipline Rédiger une explication de trois rituels
CSA013 Connaissance et signification des termes usuels japonais en Aïkido	10 min	Répondre à un QCM
CSA031 Apprentissage de l'Aïkido en fonction de l'âge	15 min	Répondre à un QCM Rédiger une consigne
CSA041 Approche de l'échauffement spécifique à la pratique de l'Aïkido	1h	Sur une étude de cas, décrire une séquence d'échauffement général en expliquant les objectifs et compléter par une séquence spécifique

Cours hybrides :

Cours	Charge	Activité(s) d'évaluation
CSA021 Didactique de l'initiation aux techniques de Base	20 min.	Préparation d'une séquence d'apprentissage Démontrer la séquence préparée
CSA022 Didactique spécifique aux brises chutes et ukemis	10 min	Préparation d'une séquence d'apprentissage Démontrer la séquence préparée
CSA032 Notions de psychologie générale de l'apprentissage et du jeu appliquées à l'étude de l'Aïkido	10 min	Préparation d'une séquence d'apprentissage (voir CSA021) Démontrer la séquence préparée (voir CSA021)

Pour plus d'information sur les modalités d'évaluation, le cahier des charges complet est disponible sur le site de l'AFA.

Quelles sont les dispenses possibles en fonction de vos titres et expériences ?

Synthèse des diplômes, brevets, certifications¹ et expériences donnant droit à une dispense totale du module de plein droit - MS Animateur		
	Module (Code_Nom)	Titres et qualifications / Expériences
Thématique 1	CSA011 Ma formation de Moniteur Sportif en Aïkido	Brevetés Adeps niveau 1 ,2 ou 3 Administrateur de l'AFA <i>Membre de la Commission Technique ou Pédagogique</i>
	CSA012 Historique de la vie du fondateur et du développement de l'Aïkido	Breveté Adeps niveau 1 ,2 ou 3 <i>Professeur d'Aïkido – Dojo Cho (responsable d'un club d'Aïkido) pendant au moins 5 ans</i>
	CSA013 Connaissance et signification des termes usuels japonais en Aïkido	Breveté Adeps niveau 1 ,2 ou 3 Membre de la Commission Technique pendant 4 ans <i>Professeur d'Aïkido pendant au moins 10 ans</i>
Thématique 2	CSA021 Didactique de l'initiation des techniques de base	Master / Bachelier en Education Physique Breveté Adeps niveau 1, 2 ou 3 <i>Membre de la Commission Technique ou Pédagogique depuis 4 ans Professeur principal depuis plus de 10 ans (3^{ème} Dan)</i>
	CSA022 Didactique spécifique aux brises-chute et Ukemis	Master en Education Physique Bachelier en Education Physique Breveté Adeps niveau 1,2 ou 3 – MS Animateur ou supérieur <i>Membre de la Commission Technique ou Pédagogique depuis 4 ans Professeur principal depuis plus de 10 ans (3^{ème} Dan)</i>
Thématique 3	CSA031 Apprentissage de l'Aïkido en fonction de l'âge	Master en Médecine Docteur en Médecine vétérinaire Bachelier ou Master en Kinésithérapie Master ou Master complémentaire en Ostéopathie Bachelier en soins infirmiers Bachelier ou Master en Education Physique Brevet Adeps Niveau 1, 2 ou 3
	CSA032 Notions de psychologie générale de l'apprentissage et du jeu appliquées à l'Aïkido	Bachelier ou Master en Education Physique combiné avec une expérience de 5 ans de Professeur d'Aïkido <i>Membre de la Commission Technique ou Pédagogique depuis 4 ans Professeur principal depuis plus de 10 ans (3^{ème} Dan)</i>
Th 4	CSA041 Approche didactique de l'échauffement spécifique à la pratique de l'Aïkido	Bachelier ou Master en Kinésithérapie Master ou Master complémentaire en Ostéopathie Bachelier ou Master en Education Physique
Th 5		

¹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique